



DEC 04

A) DETARTRANT DE MATERIELS ALIMENTAIRES

B) DESOXYDANT DES MATERIELS EN CUIVRE



C – Corrosif

■ PROPRIETES

A) *détartre rapidement les circuits d'eau, les échangeurs, les évaporateurs, les machines à laver, les cuves, les récipients. des dépôts minéraux (calcaire, phosphate de calcium, combinaison protéique calcaire : pierre de lait). et est compatible avec les surfaces en inox.*

B) Désoxyde les matériels en cuivre)

■ CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- ✓ Aspect.....liquide incolore
- ✓ Odeuracide
- ✓ Masse volumique 1.18
- ✓ Solubilité soluble dans l'eau en toutes proportions
- ✓ pH pur..... <1
- ✓ pH à 1% 2.15

■ COMPOSITION

Combinaison à base d'acides minéraux, d'agents surfactifs non ioniques.

Eléments de composition en conformité avec la liste des produits autorisés pour le nettoyage des matériaux et objets pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires. (Décret n° 73-138 du 12 février 1973 et de l'arrêté du 08/09/1999)

■ UTILISATIONS

- A) *Détartrage et nettoyage du matériel en agro-alimentaire.*
- B) Désoxydant cuivre

■ UTILISATEURS

- A) *Restaurants, cuisines, ateliers de fabrication et de préparation de plats cuisinés.*
- B) Désoxydant des matériels en cuivres

■ MODE D'EMPLOI

A) *S'emploie dilué dans l'eau chaude ou froide à raison de 1 à 3% de produit, soit en bain, soit en circulation. Puis rincer abondamment à l'eau claire. Vérifier la neutralité en fin de rinçage. Ne pas utiliser sur l'aluminium, les métaux étamés, galvanisés ou électro zingués.*

B) *S'emploie dilué entre 10 à 20 % pulvériser, laisser agir, rincer*



E.R.P. Hygiène, Maintenance, Produits Techniques

■ **PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE**

Produit Corrosif – Provoque de graves brûlures.

Conserver dans son emballage d'origine, à l'abri du gel et hors de la portée des enfants. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Ne pas mélanger avec des produits fortement basiques. En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes et consulter un spécialiste. Porter des gants, un appareil de protection des yeux et un vêtement approprié lors de la manipulation du produit. En cas d'ingestion, de malaise ou d'accident, consulter immédiatement un médecin et lui montrer si possible l'étiquette ou l'emballage.

Ne se débarrasser du produit qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

■ **TRANSPORTS**

Soumis à la réglementation : ONU 3264 – Groupe III , Etiquette 8 , Classe 8

NOTA : les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité de fabricant.

En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, nos produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier.

Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.

E.R.P ; Siège administratif et commercial : 17 bis rue louis loucheur 69009 Lyon

Siret N° 42038364800011 RCS Lyon* TVA européenne N° FR24 42 03 83 648 * APE 4675 Z

Téléphone 04-78-83-03-06 Télécopie 04-72-20-02-71 Mobile 06-10-16-11-68

Site internet www.produits-erp.com

mail: produits.erp@wanadoo.fr

**Fabrication de produits de nettoyages Ecologiques & Biologiques + traditionnels
selon le cahier des charges/clients**